



Région Centre

Le Président,

**Communication du Président du Conseil Régional
à l'Assemblée Plénière du 19 juin 2014**

**Titre : Délégation au Président du Conseil Régional –
Communication sur les marchés et les avenants passés du
01.01.2014 au 31.03.2014 et sur les actions contentieuses
pendantes devant les Tribunaux depuis 4 mars 2014 au 4 mai
2014, le bilan d'activités de la commission d'appel d'offres,
de la commission ad hoc et du jury, la part des marchés 2013
dans le budget régional et la Politique de l'achat**

A – CONTEXTE GENERAL ET PRESENTATION :

A.1 - COMMANDE PUBLIQUE

Par délibération DAP n°10.01.03 du 26 mars 2010, l'Assemblée Plénière a donné délégation, pour la durée du mandat, au Président du CONSEIL REGIONAL DU CENTRE pour prendre, dans le respect du code des marchés publics, toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans les conditions prévues à l'article L. 4231-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le texte prévoit que le Président rendra compte à la plus proche réunion utile de l'Assemblée Plénière de l'exercice de cette compétence. Il en informera également la Commission Permanente.

Conformément à ces dispositions, les annexes n° 1 et 2 jointes à ce rapport vous informent des marchés passés à partir de 4 000 € HT, ainsi que des avenants passés du 1^{er} janvier 2014 au 31 mars 2014.

A.2 - CONTENTIEUX

Par délibération n° 10.02.02 du 22 avril 2010, l'Assemblée plénière a donné délégation, pour la durée du mandat, au Président du CONSEIL REGIONAL DU CENTRE pour prendre, en application de l'article L.4231.7-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, toutes décisions concernant les actions en justice intentées au nom de la Région ou visant à se défendre de toute action intentée contre la Région pour tous les contentieux devant les juridictions administrative, civile, pénale ou prud'homale.

Le texte prévoit que le Président rendra compte à la plus proche réunion utile du Conseil régional de l'exercice de cette compétence.

Conformément à ces dispositions, une annexe est jointe à cette communication vous informant des actions contentieuses pendantes devant tous les Tribunaux, administratifs et judiciaires, depuis le 4 mars 2014 au 4 mai 2014.

A.3 - BILAN D'ACTIVITES 2013 DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES, DE LA COMMISSION AD HOC ET DU JURY

A.3.1. La CAO et la CAH en chiffres

• **Nombre de séances de Commission Ad Hoc et Commission d'appel d'offres** : 21 CAH et 23 CAO.

• **Nombre de points d'ordre du jour examinés (ou dossiers)** :

Il est rappelé que la Commission d'appel d'offres siège pour l'attribution des marchés de fournitures courantes et services, de prestations intellectuelles et également pour les marchés de formation professionnelle d'un montant égal ou supérieur à 200 000 euros HT et pour les marchés de travaux d'un montant supérieur à 5 000 000 euros HT, ainsi que pour donner son avis sur les projets d'avenants supérieur à 5% ;

Quant à la Commission ad hoc (CAH), elle se réunit pour émettre un avis sur l'attribution des marchés de travaux passés en procédure adaptée d'un montant compris entre 200 000 euros HT et 5 000 000 euros HT, ainsi que pour donner son avis sur les projets d'avenants supérieurs à 5%. La Commission ad hoc a commencé son activité au 1^{er} trimestre 2010.

• **Etat des lieux des procédures soumises à la CAO** :

- 30 appels d'offres ouverts, dont 2 accords-cadres lancés selon cette procédure (contre 49 dont 7 accords-cadres en 2012) ;
- 9 procédures en marchés négociés avec ou sans mise en concurrence (6 en 2012 aussi) ;
- 4 procédures adaptées de services (art. 30 du code des marchés publics) dont le montant des prestations est supérieur à 200 000 € HT ;
- 7 consultations déclarées infructueuses (contre 11 en 2012) et 6 consultations déclarées « sans suite » (contre 6 en 2012) ;
- Par ailleurs, la commission d'Appels d'Offres a examiné et donné un avis favorable sur 22 avenants supérieurs à 5 % (contre 40 en 2012).

• **Etat des lieux des procédures soumises à la CAH**

- 43 consultations ont été lancées (contre 26 en 2012) ;
- 14 consultations ont fait l'objet d'une déclaration d'infructuosité (contre 8 en 2012), notamment du fait d'une exigence renforcée sur le niveau de concurrence attendu
- 4 consultations ont fait l'objet d'une déclaration sans suite (contre 6 en 2012) ;
- Par ailleurs, la Commission a examiné et donné un avis favorable sur 9 avenants supérieurs à 5% (contre 19 en 2012).

Ainsi, au 31 décembre 2013, **101 contrats (marchés + accords-cadres)** ont été attribués par la Commission d'Appels d'Offres et **138 marchés**, après avis de la Commission Ad Hoc. Les décisions de la Commission d'Appels d'Offres ont nécessité la rédaction et la signature de **plus de 105 procès-verbaux dont 11 procès-verbaux récapitulatifs** (signatures

électroniques) et celles de la Commission Ad Hoc **plus de 60 dont 10 procès-verbaux récapitulatifs** (signatures électroniques).

Les décisions de la Commission d'Appels d'Offres et de la Commission Ad Hoc ont donné lieu à l'envoi de plus de **360 courriers d'information aux entreprises** sur les motifs de rejet d'une candidature ou d'une offre et la transmission des documents.

A.3.2 Les marchés attribués par la CAO ou soumis pour avis à la CAH

Les marchés attribués par la CAO et soumis pour avis à la CAH concernent toutes les opérations suivies par les directions de la Région.

Les consultations concernaient principalement des marchés de travaux ou d'équipements pilotés par la Direction des Lycées et de l'Action Educative et ses mandataires.

Le travail ainsi réalisé nécessite une bonne coordination entre les directions qui doit être toujours plus performante, afin d'assurer un fonctionnement régulier et opérant de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission ad hoc du Conseil Régional et, par-là, permettre que les décisions qui sont prises le soient dans la sérénité et la transparence.

A.3.3. Les objectifs de développement durable dans les marchés de la Région

1.1. L'environnement

Les premières actions de la Région se sont orientées sur l'aspect environnemental, notamment à travers l'élaboration d'un **guide qualité concernant la construction durable dans les lycées** s'inscrivant dans **le contrat de construction durable**.

La majorité des marchés de travaux intègre cette charte dans le cadre de leur exécution.

Depuis 2010, la performance environnementale est utilisée pour juger les offres des candidats en travaux soit en tant que critère soit en tant que sous- critère.

Concernant les marchés d'équipements des lycées et la majorité des marchés de fournitures de la Région, le critère environnemental est systématiquement utilisé. Généralement, un questionnaire est joint au dossier de consultation des entreprises sur la base duquel les entreprises font part de leur performance en matière environnementale.

1.2. Le social

Dans le contexte actuel de crise financière, économique et sociale, la prise en compte des clauses sociales a été renforcée.

L'Assemblée plénière a affirmé en Région Centre sa volonté d'utiliser la commande publique pour renforcer la cohésion sociale sur son territoire, par délibération du 20 décembre 2008

Une réflexion a été menée par la direction des lycées et de l'action éducative pour l'intégration de clauses sociales dans le cadre de l'exécution des marchés.

La clause de promotion de l'emploi est traduite en heures de travail par marchés ou par lots.

Des exigences sont fixées dans les pièces du marché selon la technicité des lots, le marché de l'emploi et le type d'opération.

Les actions des entreprises peuvent prendre diverses formes :

- soit des embauches directes au sein des entreprises (CDD, CDI, CDI durée de chantier, Contrat de Professionnalisation...)
- soit une sous-traitance à une entreprise d'insertion,

- soit la mise à l'emploi de personnes au travers d'une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion par exemple.

Ainsi, l'introduction de clauses d'insertion dans les marchés publics (article 14 du code des marchés publics) a permis l'insertion de 108 personnes en difficulté d'accès à l'emploi au 31 décembre 2013 sur Orléans et Blois.

Blois

| Opération | Nombre d'heures d'insertion prévues | Nombre d'heures d'insertion réalisées |
|--------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|
| Gymnase Lycée Augustin Thierry | 2156 | 2258 |
| Lycée Dessaignes | 12081 | 8 |

Nombre total de personnes en insertion : 15

Orléans

| Opération | Nombre d'heures d'insertion prévues | Nombre d'heures d'insertion réalisées |
|---|-------------------------------------|---------------------------------------|
| Construction de 15 logements de fonction Lycée VOLTAIRE – lot VRD | 910 | 933 |
| Lot démolition Gros œuvre Restructuration du Lycée J LURCAT | 910 | 910.25 |
| Lot 1 Terrassement Gros œuvre Construction de 15 Logement de Fonction Lycée Voltaire | 1820 | 1851 |
| Lot Electricité Restructuration du Lycée J LURCAT | 910 | 873 |
| Lot Peinture Restructuration du Lycée J LURCAT | 606 | 705 |
| Lot 3 Gros OEuvre Restructuration Du Lycée Benjamin FRANKLIN ORLEANS | 2730 | 3720.5 |
| Lot 12 Peinture Restructuration Du Lycée Benjamin FRANKLIN ORLEANS | 455 | 670 |
| Lot 7 Menuiseries Intérieures Bois Restructuration Du Lycée Benjamin FRANKLIN ORLEANS | 910 | 1632 |
| Lot 9 Faux Plafonds Restructuration Du Lycée Benjamin FRANKLIN ORLEANS | 455 | 507.25 |
| Lot 8 Cloisons Doublage Restructuration Du Lycée Benjamin FRANKLIN ORLEANS | 910 | 1516 |
| Lot 15 Chauffage Ventilation Restructuration Du Lycée Benjamin FRANKLIN ORLEANS | 910 | 923 |
| Lot 16 Electricité Restructuration Du Lycée Benjamin FRANKLIN ORLEANS | 910 | 2480 |
| Lot 11 Carrelage Faïence Restructuration Lycée Benjamin Franklin Orléans | 303 | 1360 |

| | | |
|--|------|------|
| Lot 1 Gros Œuvre VRD Restructuration Lycée Maurice Genevoix Ingré | 455 | 455 |
| Lot 3 Finition Restructuration Lycée Maurice Genevoix Ingré | 455 | 362 |
| Lot 4 Technique Restructuration Lycée Maurice Genevoix Ingré | 455 | 350 |
| Lot 1 VRD Lycée Gaudier Brzeska | 910 | 350 |
| Lot 3 Structure Béton Lycée Gaudier Brzeska | 910 | 841 |
| Lot 4 Structure Bois clos couvert Lycée Gaudier Brzeska | 910 | 2217 |
| Lot 8 Chape acoustique Finition Quartz Lycée Gaudier Brzeska | 152 | 0 |
| Lot 9 Peinture revêtement de sols Lycée Gaudier Brzeska | 455 | 751 |
| Lot 10 CVC Plomberie Lycée Gaudier Brzeska | 606 | 0 |
| Lot 11 Electricité Courants fort et Faible Lycée Gaudier Brzeska | 910 | 910 |
| Lot 2 Démolition Gros Œuvre Lycée Charles Péguy ORLEANS | 606 | 2171 |
| Lot 5 Bardage Parement Bois Lycée Charles Péguy ORLEANS | 152 | 95 |
| Lot 4 Etanchéité Végétalisation Lycée Charles Péguy ORLEANS | 152 | 152 |
| Lot 1 VRD Gros oeuvre clos couvert Ossature Bois Restructuration Lycée Jean ZAY Orléans + macro lot 1 bardage bois | 910 | 511 |
| Lot 3 Plomberie Chauffage Electricité Restructuration Lycée Jean ZAY Orléans | 303 | 425 |
| Lot 5 Menuiserie extérieure Alu Serrurerie – Lycée Jean ZAY | 135 | 120 |
| Lycée Françoise Dolto Marché de Maîtrise d'œuvre | 1800 | - |
| Lycée Voltaire Marché de maîtrise d'œuvre | 1800 | - |

Nombre total de personnes en insertion : 93

Aussi, conformément à l'article 15 du code des marchés publics, certains marchés ou certains lots d'un marché peuvent être réservés à des entreprises adaptées ou à des établissements et services d'aide par le travail, ou à des structures équivalentes, lorsque la majorité des travailleurs concernés sont des personnes handicapées qui, en raison de la nature ou de la gravité de leur handicap, ne peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions normales.

Ainsi, une consultation relative à une mission de restauration collective au lycée Maurice Genevoix à Ingré (45) - prestations de service réservées à des entreprises adaptées ou à des établissements et services d'aide par le travail ou à des structures équivalentes - a été lancée en 2012 ; le marché a été attribué à l'APAJH du Loiret. Il a été reconduit à compter du 1^{er} septembre 2013.

A.4 - BILAN D'ACTIVITE DES JURYS DE CONCOURS

Le jury s'est réuni treize fois en 2013 (quatre fois en 2012) pour donner son avis d'une part sur la sélection des candidatures de maîtrise d'œuvre en séance de jury de sélection et d'autre part pour l'attribution des projets lauréats en séance de jury de concours.

Avant chaque séance de jury de concours, le jury s'est déplacé pour visiter les sites des établissements concernés pour prendre sur place connaissance du contexte de l'opération.

| <u>Date de la séance</u> | <u>Type de séance</u> | <u>Opération</u> | <u>Montant des travaux HT</u> | <u>Nombre de candidatures réceptionnées</u> |
|---------------------------------|--|---|--------------------------------------|--|
| 15/01/2013 | Jury de concours (procédure : concours de maître d'œuvre) | Lycée Marguerite de Navarre à Bourges (18) Restructuration du lycée | 6 720 000 € | 58 dont 1 hors délai |
| 29/01/2013 | Jury de concours (procédure : concours de moe) | Lycée Alfred de Vigny à Loches (37) Construction d'un bâtiment demi-pension | 3 500 000 € | 72 dont 2 hors délai |
| 12/02/2013 | Jury de sélection (procédure négociée spécifique) | 19 lycées de la Région Centre Travaux de mise en accessibilité | 9 830 000 € | 15 |
| 12/03/2013 | Jury de sélection (procédure : concours de moe) | Lycée Professionnel Françoise Dolto à Olivet (45) Restructuration et extension du pôle restauration-hôtellerie et construction d'un internat | 9 000 000 € | 138 |
| 09/04/2013 | Jury de concours (procédure : concours de moe) | Lycée Martin Nadaud à Saint Pierre des Corps (37) Réhabilitation et extension des ateliers | 8 000 000 € | 100 dont 1 hors délai |
| 07/05/2013 | Jury de sélection (procédure : concours de moe) | Lycée Voltaire à Orléans (45) Reconstruction d'un nouvel internat | 11 800 000 € | 135 |

| | | | | |
|-----------------------|--|--|---------------------|------------------------------------|
| 04/06/2013 | Jury de sélection (procédure : concours de moe) | Lycée Jehan de Beauce à Chartres (28) Travaux d'extension et de restructuration des ateliers | 9 700 000 € | 121 dont 3 hors délai |
| 18/06/2013 | Jury de sélection (procédure : concours de moe) | Lycée Agricole Areines à Vendôme (41) Reconstruction de l'externat G et mise en place d'une chaufferie bois | 4 300 000 € | 58 dont 1 hors délai |
| 02/07/2013 | Jury de sélection (procédure négociée spécifique) | Lycée Edouard Vaillant à Vierzon (18) Restructuration de l'internat | 4 500 000 € | 43 dont 2 hors délai |
| 03/09/2013 | Jury de sélection (procédure : concours de moe) | Lycée Henri Becquerel à Tours (37) Démolition et restructuration des ateliers | 4 600 000 € | 82 dont 1 hors délai |
| 01/10/2013 | Jury de concours (procédure : concours de moe) | Lycée Professionnel Françoise Dolto à Olivet (45) Restructuration et extension du pôle restauration-hôtellerie et construction d'un internat | 9 000 000 € | 138 |
| 26/11/2013 | Jury de concours (procédure : concours de moe) | Lycée Voltaire à Orléans (45) Reconstruction d'un nouvel internat | 11 800 000 € | 135 |
| 10/12/2013 | Jury de concours (procédure : concours de moe) | Lycée Jehan de Beauce à Chartres (28) Travaux d'extension et de restructuration des ateliers | 9 700 000 € | 121 dont 3 hors délai |
| Total Montant travaux | | | 71 950 000 € | 1203 courriers de rejet |

A.5 - INDICATEURS DES MARCHES PUBLICS 2013

➤ Part de l'achat public dans le budget régional (dépenses réalisées)

En 2013, l'achat public représente environ 14,5 % des dépenses mandatées de la Région, soit 149 M€ (16% soit 164 M€ en 2012).

La part de l'achat public pour les interventions régionales seules (hors moyens généraux) s'élève à 16,2% (contre 18,2% en 2012).

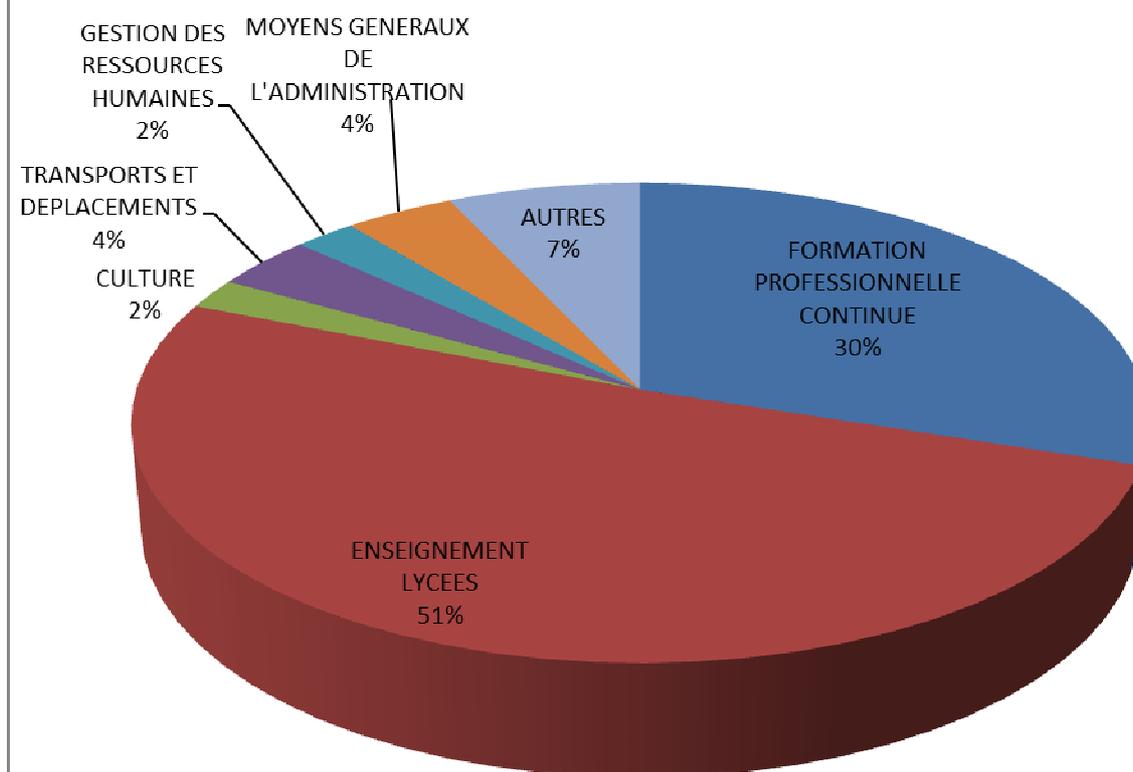
TOTAL REGION INTERVENTIONS

| | DEPENSES REALISEES | | | |
|----------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|--------------|
| | Total réalisé | Hors achat | Achat public | % |
| INVESTISSEMENT | 294 036 087,07 | 223 299 647,44 | 70 736 439,63 | 24,1% |
| FONCTIONNEMENT | 510 830 307,69 | 450 892 936,50 | 59 937 371,19 | 11,7% |
| TOTAL | 804 866 394,76 | 674 192 583,94 | 130 673 810,82 | 16,2% |

TOTAL REGION

| | DEPENSES REALISEES | | | |
|----------------|-------------------------|-----------------------|-----------------------|--------------|
| | Total réalisé | Hors achat | Achat public | % |
| INVESTISSEMENT | 370 542 842,76 | 297 959 037,02 | 72 583 805,74 | 19,6% |
| FONCTIONNEMENT | 664 446 990,72 | 587 122 661,77 | 77 324 328,95 | 11,6% |
| TOTAL | 1 034 989 833,48 | 885 081 698,79 | 149 908 134,69 | 14,5% |

Répartition 2013 de l'achat par politique



A.6- BILAN POLITIQUE ACHATS

La politique Achats a été mise en place concrètement début 2013 avec la création de la Direction des Achats et des Services Juridiques. Cette communication est l'opportunité de dresser le bilan d'une année pleine.

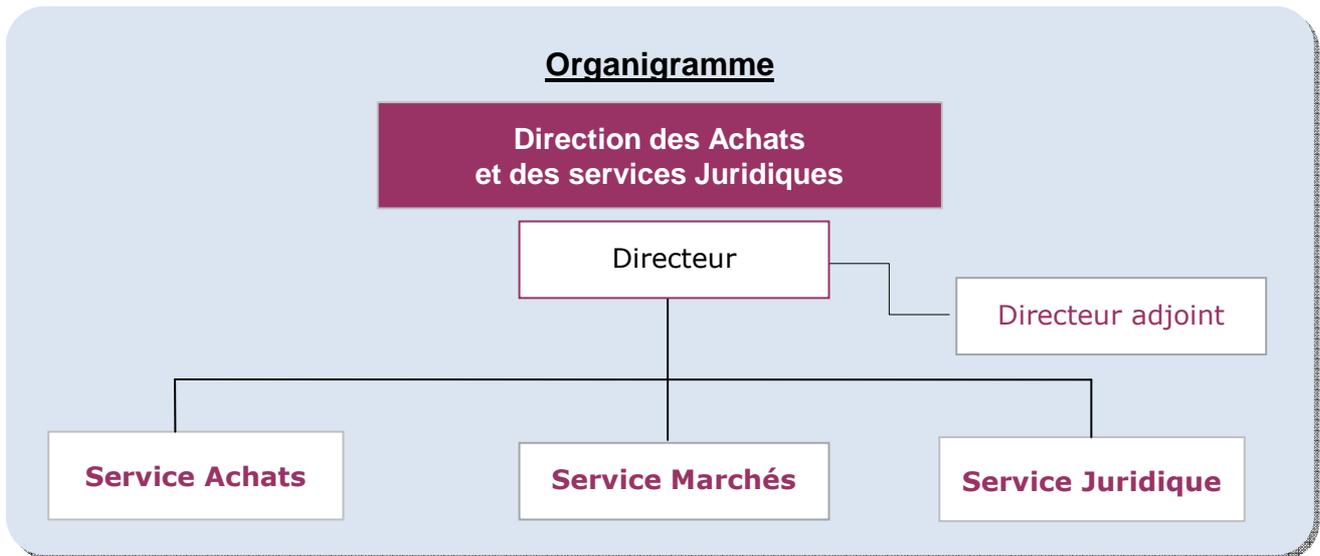
- Rappel des objectifs de notre politique Achats
 - Contribuer au développement durable et au développement économique local, notamment à travers différentes actions à l'égard des entreprises locales favorisant l'accès des fournisseurs à la commande publique (convention des fournisseurs du bâtiment de la région du 07 juin 2013)
 - Favoriser l'efficacité des ressources et des processus.
 - Assurer un niveau adapté de sécurité juridique : une organisation réactive dans un cadre juridique sous contrôle.
 - Réaliser au moins 7 M€ d'économies par an sur les dépenses d'achats d'ici 2015.

- Principales réalisations 2013

o Mise en place de l'organisation

La nouvelle organisation est en place depuis le 1^{er} trimestre 2013, par redéploiement de postes, avec notamment :

- L'arrivée d'un Directeur des Achats et des Services Juridiques
- La mise en place d'un Service Marchés centralisé (hors marchés de travaux de la Direction des Lycées), garantissant une harmonisation des process et outils et une sécurité juridique toujours plus grande pour la Collectivité
- Le recrutement des premiers acheteurs (cf. ci-dessous)



o Recrutements des Acheteurs

La Direction des Achats et des Services Juridiques et la DGRH ont lancé les recrutements des acheteurs dès la fin de 2012, permettant les premières prises de postes en avril 2013.

Au total sur 2013, 5 recrutements ont été effectués, par familles d'achats :

- Achats Généraux, énergie et transports
- Informatique, Télécoms et équipements techniques
- Travaux, maintenance et maîtrise d'œuvre
- Prestations intellectuelles : formations, conseils, études,...
- Performance, méthodes et SI Achats

Les profils sont des professionnels des Achats, apportant les compétences nécessaires au déploiement de la politique Achats, en collaboration avec l'ensemble des directions opérationnelles.

o Professionnalisation

Au-delà de ces recrutements, un plan de formation Achats a été mis en place avec la DGRH, adressant un large public : acheteurs, service marchés et prescripteurs.

Les 7 modules déployés :

- Fondamentaux Achats
- Stratégie Achats pertinente
- CCTP performant
- Négociation professionnelle
- Veille Achats
- Risques juridiques
- Relation fournisseurs performante

ont permis de développer un référentiel commun de travail.

o Evolution de la culture

Ce plan de professionnalisation et le travail en mode projet des équipes ont permis le développement d'une nouvelle culture, orientée performance et efficacité au service des politiques régionales

o Process

Une Procédure Générale d'Achats a été écrite par les services de la Région, décrivant de façon concrète le mode d'emploi des Achats au sein de la Collectivité, de l'expression du besoin jusqu'à la notification des Marchés. Cette PGA a été élaborée avec la préoccupation de rechercher :

- Sécurité juridique (respect du Code des Marchés Publics)
- Performance économique
- Efficacité opérationnelle

Enfin, elle décrit le mode collaboratif entre Achats, Marchés Publics et Directions Opérationnelles

o Développement d'une nouvelle relation entre la Région et ses Fournisseurs

La mise en place de la Politique Achats a été également l'opportunité de développer une nouvelle relation avec les Fournisseurs. A titre d'exemple, des réunions d'informations ont été organisées dans les secteurs économiques de la construction et des mobiliers de bureaux.

A l'occasion de ces réunions, élus et services ont pu :

- Présenter les organisations
- Expliquer la politique Achats
- Présenter les projets de la Région dans ces secteurs, en amont des consultations

Les résultats ont été tangibles :

- Satisfaction des entreprises de la Région
- Développement de l'attractivité de la Région sur ses consultations

o Performance Achats Région

Les objectifs de performance Achats ont été dépassés, atteignant 2,5 M€ en 2013, contre 1,4 prévus. Ces résultats sont ceux de l'ensemble des services de la Région. Parmi les nombreux succès, on peut noter :

- Ordicentre
- Maintenance thermique des bâtiments Région
- AMO revalorisation des déchets
- Opérateurs Télécoms
- AO Bureautique
- Plateforme Libres Savoirs
- Travaux des Lycées (20 opérations)
- Chaumont
- Affranchissement
- Assurances (projet 2012, gains 2013)
- AMO Infogérance Informatique

o Elargissement de notre champ d'action : Forum National des Achats Publics

La Région a souhaité communiquer sur son action en matière de politique Achats et initier un réseau d'acheteurs publics, anticipant largement les tendances lourdes de mutualisation des Achats.

On retiendra ainsi l'organisation du premier Forum National des Achats Publics en Région Centre, le 22 novembre 2013, réunissant plus de 200 personnes avec des intervenants nationaux, experts des achats publics.

Cette manifestation a permis de positionner la Région comme leader sur la mise en place d'une politique Achats ; et marquer un jalon majeur avant le lancement de Centr'Achats quelques mois plus tard.

B – PROPOSITIONS DU PRESIDENT :

En conséquence, je vous propose de prendre acte de la liste des marchés et avenants passés du 1^{er} janvier 2014 au 31 mars 2014 et de la liste des actions contentieuses pendantes devant tous les Tribunaux, administratifs et judiciaires depuis le 4 mars 2014 au 4 mai 2014, du bilan d'activités de la commission d'appel d'offres, de la commission ad hoc et du jury, de la part des marchés 2013 dans le budget régional, de la Politique de l'achat.

François BONNEAU